
Programme de Formation

Formation pour Habilitation électrique - B0 H0 H0V - Exécutant / Chargé de chantier - Formation Initiale



Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Personnel non-électricien amené à :

- travailler à proximité d'installations électriques,
- circuler dans des locaux techniques,
- intervenir sur des ouvrages non électriques en environnement électrique.

Aucune opération électrique n'est réalisée mais accès à des zones ou emplacements à risque spécifique électrique (accès réservés aux électriciens).

Exemple de professions : peintre, maçon, serrurier, agent de nettoyage... ne réalisant pas de réarmement de disjoncteur, pas de remplacement de lampe, fusible, etc. mais uniquement des travaux de peinture, maçonnerie...



Prérequis

- Aucun
- (aptitude médicale requise hors champ pédagogique)



Nature de la formation :

Formation réglementaire en prévention du risque électrique, conforme à la norme **NF C 18-510** et basée sur le **référentiel INRS ED6127**, alternant apports théoriques, mises en situation et analyse de situations de travail.

Formacode : 24049 - Habilitation Electrique

Spécialités de formation (Code NSF) : 255 - Electricité, électronique (non compris automatismes, productique)

La formation est dispensée en **langue française**.





Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- Identifier les **risques électriques** liés à son environnement,
- Reconnaître les **ouvrages et installations électriques**,
- Connaître et utiliser les **EPC (Equipements de Protection Collective)** applicables en environnement électrique.
- Respecter les **distances et zones de sécurité**,
- Adopter les **comportements adaptés**,
- conduite à tenir en **cas de situation dégradée**.
- Alerter en cas de situation dangereuse.
- Mettre en place, organiser et surveiller la zone de travail.
- **Ne pas dépasser son périmètre d'habilitation**,



Description

Module 1 - Thèmes communs formation initiale (Durée indicative 4,5 h dont **2h mini consacrées à la pratique**)

- Distinguer les grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance... Domaines de tension (B/HT)
- Énoncer les effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
- Accidents d'origine électriques (retour d'expérience)
- Citer les noms et les limites des domaines de tension et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou des installations.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Connaître les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites et formalisation.
- Lister les prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations.
- Caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection collective.
- Mettre en oeuvre le matériel et l'outillage approprié, connaître les risques liés à sa manipulation (échelle, outils à main...).
- Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'incendie ou d'accident dans un environnement électriques. Conduite à tenir :
 - en cas d'anomalie,
 - en cas d'accident électrique,
 - en cas d'incident ou d'alerte
- Évaluer le risque électrique et mettre en oeuvre les mesures de prévention.

Modules 3 et 4 - Thèmes spécifiques B0 H0 H0v Exécutant (3) / Chargé de chantier (4)
(Durée indicative 1,5 h dont **0,5 à 1 h consacrée à la pratique**)

- Nommer les acteurs concernés par les travaux (rôles, fonction et responsabilités) :
 - employeur,
 - chargé d'exploitation,
 - personnel habilité / non habilité...
- Connaître les limites de l'habilitation indice 0 (autorisation et interdits) et évaluer les risques dans ces limites.
- Repérer la zone de travail, appliquer les prescriptions. Identification des zones dangereuses, appréciation des distances). Comportements autorisés / interdits. Analyse de situations de travail réelles ou simulées.
- Citer les documents applicables et les utiliser (autorisation de travail, certificat pour tiers,...)
- Mettre en place et organiser la zone de travail, assurer la surveillance du chantier.(Signalisation et balisage)

Temps Théorique / Pratique : Durée indicative 6 h dont **3h mini consacrées à la pratique**

Les durées et contenus sont construits sur la base des recommandations INRS (ED 6127 – 2020), incluant un

temps minimal de mises en situation pratiques.

Évaluations et avis employeur 45 mn environ

- Évaluation théorique - Savoirs : 15 questions sous forme de QCM ou questions orales, avec un minimum de 70% de bonnes réponses pour valider l'évaluation.
- ➔ Évaluation pratique / Savoir-faire :
 - Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation ou d'un ouvrage (armoire, local, sur chantier, ou en champ libre et savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique.
 - Avoir un comportement adapté à la situation (/risques).
 - Rendre compte de l'opération réalisée auprès, suivant le cas, du chargé de :
 - Chantier,
 - travaux,
 - exploitation électrique, consignation
 - ou de son employeur.
 - Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique.

Émission de l'**avis employeur** :

- favorable,
- favorable avec restrictions,
- défavorable

L'habilitation n'est jamais automatique.



EPI

Dans le cadre de l'habilitation B0 / H0(V), aucun EPI électrique spécifique n'est requis.

Les équipements utilisés sont ceux liés à l'environnement de travail (tenue de travail adaptée, chaussures de sécurité, casque selon le contexte).

Les EPI électriques (gants isolants, VAT, outils isolés) ne relèvent pas du périmètre de cette habilitation.



Modalités pédagogiques

- Mode(s) : Plénière, Groupe ou Individuel.
- Méthode(s) : apports théoriques, échanges dirigés, démonstrations, mises en situation, analyse des cas terrain.

L'apprentissage pratique est basé sur l'acquisition progressive des comportements et raisonnements de prévention, au cours d'une succession de mises en situation et d'exercices pédagogiques.

Chaque demie journée est ponctuée d'une pause de 10 à 15 mn. Une pause déjeuner de 60 mn est également prévue.



Moyens et supports pédagogiques

- Salle de cours avec tableau numérique ou similaire.
- Plateforme pédagogique adaptée
- Supports d'animation (Powerpoint, vidéos ...)
- En cas de formation intra-entreprise, la mise à disposition des moyens par PEPCI Formation devra être indiquée dans la convention de formation. A défaut, ceux-ci sont de la responsabilité du donneur d'ordre. Dans tous les cas, les équipements doivent être conformes à la réglementation sans quoi la formation ne pourra pas avoir lieu.

Formateurs

Formateur en prévention des risques professionnels, disposant des compétences pédagogiques et techniques adaptées à la formation dispensée, titulaire d'une attestation de compétence spécifique à cette formation et justifiant d'une expérience significative en environnement électrique et/ou industriel. Le formateur intervient dans le respect du périmètre strict de l'habilitation visée et des limites normatives associées.

Nous évaluons et auditons régulièrement nos équipes et nos partenaires, et intégrons les retours d'expérience de nos clients et stagiaires afin de garantir un niveau constant de qualité pédagogique et de cohérence avec les pratiques professionnelles.



Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation théorique et pratique (Se reporter au contenu du programme de formation)
- Attestation de formation
- Avis employeur PEPCI avec Proposition d'habilitation B0 / H0(V) dans le périmètre formé.
- La présence et l'assiduité des candidats sont matérialisés par la signature des feuilles de présence.



Informations sur l'admission

Tout candidat doit fournir une pièce d'identité en cours de validité lors de l'inscription ou à défaut au démarrage de la formation pour confirmer son identité. En cas de refus ou d'absence de justificatif, PEPCI formation se réserve le droit de refuser l'accès à la formation. Le délai d'accès à cette formation dépend du planning et des places disponibles.

En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avant le début de la formation.



Informations sur l'accessibilité

Nos locaux de PARIS (75011) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre lieu merci de vous renseigner auprès de notre équipe pédagogique.

Pour toute adaptation à une éventuelle situation de handicap, notre référent handicap pourra définir avec vous la possibilité et les conditions de votre inscription ou vous diriger vers une structure plus adaptée. (Renseignements : handicap@pepci.fr)